

SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU



Projet d'

écomobilité Périscolaire

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les constats



Actuellement, les enfants de l'accueil périscolaire de l'école Jules d'Herbauges empruntent le car matin et soir pour parcourir 800 mètres, un trajet d'environ 5 minutes.

Afin de favoriser une démarche plus écologique, économique et bénéfique pour la santé, la commune envisage de remplacer ce transport par la marche.

Les objectifs

1

AGIR POUR SA SANTÉ

Le matin, la marche aide l'enfant à se réveiller naturellement et lui permet d'être mieux concentré. En fin de journée, ce temps lui offre une respiration avant le retour à la maison. Être actif contribue à augmenter son activité physique quotidiennement, indispensable à son bien être.

2

GAGNER EN AUTONOMIE

Aller et revenir de l'école autrement qu'en transport, c'est apprendre à devenir autonome dans ses déplacements. Même accompagné, l'enfant développe une attention plus grande dans la rue et devient aussi plus vigilant.

3

PROFITER D'UN TEMPS D'ÉCHANGE

À pied, le temps du trajet se déroule au rythme de l'enfant. Ralentir, c'est profiter de ce temps disponible pour discuter, partager, raconter sa journée.

4

PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT

Privilégier les modes de transports doux comme la marche, c'est réduire l'impact carbone. C'est aussi agir pour une ambiance plus conviviale et moins stressante, bénéfique pour tout le monde. Chaque année, ce trajet en bus générerait près de 26,1 kg de CO₂. En privilégiant la marche, nous réduisons notre empreinte carbone et contribuons à un cadre de vie plus sain.

5

FAIRE DES ÉCONOMIES ET LANCER DE NOUVEAUX PROJETS

Se déplacer en marchant permettra d'économiser plus de 14 000€ à l'année. Cette somme pourra être investie dans des nouveaux projets pour l'Enfance et la Jeunesse.



Concrètement, comment cela va s'organiser ?

Les enfants se rendront à pied entre l'accueil périscolaire et l'école Jules d'Herbauges, matin et soir. Accompagnés par les animateurs, ils emprunteront un parcours sécurisé et identifié.

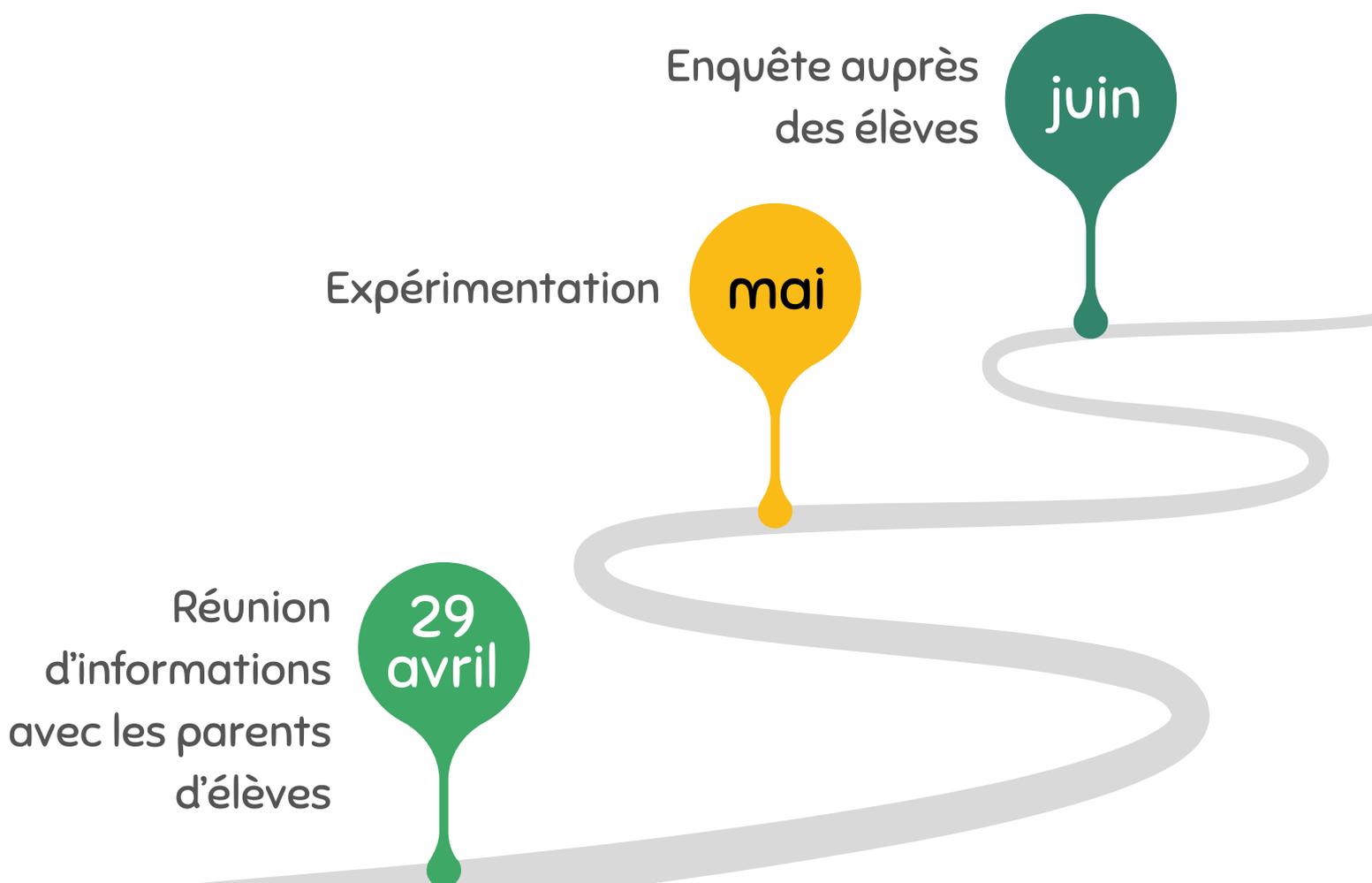
D'une distance de 800 mètres, ce trajet sera réalisé en environ 15 minutes.



Des capes de pluie sont prévues pour les jours pluvieux.



Et en terme de Planning, ça donne quoi ?



29
avril

Ce projet Parlons-en !

Nous vous donnons rendez-vous
le mardi 29 avril à 19h salle de l'Héronnière.

Une présentation du projet sera effectuée,
suivie d'un temps de questions / réponses.



Mairie de Saint-Aignan de Grand Lieu
1 place Millénia - 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu
02 40 26 44 44 - contact@sagl.fr